



**Educatrice spécialisée dans un établissement accueillant des enfants sourds, Frédérique Abelin revient sur son parcours scolaire en intégration et nous explique comment elle a vécu sa surdité et articulé apprentissage de la langue française et de la langue des signes.**

*Quand votre surdité a-t-elle été diagnostiquée ?*

Ma mère a suspecté un problème quand j'avais 3 ans et demi, mais cela ne fut réellement diagnostiqué qu'à 4 ans. J'avais une surdité profonde à l'oreille gauche et une surdité moyenne à sévère à droite. Je n'ai été appareillée qu'à l'âge de 8 ans.

*Vos parents ont choisis de vous intégrer dans une école ordinaire tout au long de votre scolarité. Pour quelles raisons ?*

Pour deux raisons principales : d'une part la profession de mon père - il travaillait en Préfecture - qui nous amenait à déménager souvent (Strasbourg, Poitiers, Blois, Tours), dans des villes où il n'existait pas forcément d'établissements spécialisés. D'autre part, deux membres assez âgés de ma famille étaient sourds et avaient fait leur scolarité dans des IJS. Ils signaient mais communiquaient très peu, ce qui a du inquiéter mes parents, qui voulaient autre chose pour leur fille. J'ai souvent demandé à mes parents de me mettre dans un établissement spécialisé, mais ils s'y sont toujours refusés.

*De quels moyens disposiez-vous pour vous aider dans vos apprentissages scolaires ?*

Le soutien consistait en 2h d'orthophonie par semaine. Le reste du temps, mes parents se transformaient en orthophonistes à plein temps. Cela fut très dur pour eux également : ils étaient complètement seuls face à l'annonce et à la prise en charge de ma surdité. Ils n'ont pas pu être aidés par les associations de parents qui existaient alors.

*Comment s'est déroulée votre scolarité ?*

J'ai préparé un Bac A1 (Lettres, option mathématique) et entamé ensuite des études en psychologie à l'Université dans l'objectif d'être éducatrice spécialisée - pas forcément pour enfants sourds. C'est à ce moment là que j'ai eu

connaissance de l'existence de l'EFPP (école de formation psycho pédagogique), qui m'a enfin permis de terminer mes études dans de bonnes conditions (cours adaptés, présence d'un interprète, possibilité de communiquer et d'échanger avec d'autres sourds etc.). Aujourd'hui, j'exerce le métier qui me plaît : je suis éducatrice spécialisée dans un établissement accueillant des enfants sourds.

*Comment avez-vous vécu votre intégration ?*

Ce fut une épreuve douloureuse. Aucun contrat d'intégration ou de sensibilisation au handicap n'a été mis en place dans les écoles qui m'accueillaient afin de faciliter mon intégration et la vie des enseignants et des autres élèves. J'avais peu de contact avec les autres enfants, car je subissais des moqueries, dues à ma mauvaise prononciation ou à mon appareil. Certains instituteurs m'avaient même prise en grippe ! Il faut dire que j'étais douée d'un solide caractère et que mes crises de colères étaient très fréquentes.

*Comment avez-vous fait pour accéder à un bon niveau de langage, de lecture, d'écriture... ?*

Avant que ma surdité ne s'aggrave, j'entendais un peu, en tout cas suffisamment je pense pour avoir mis en place de moi-même la lecture labiale. Mais n'ayant pas d'amis ni de vie sociale en raison de ce handicap, les sentiments d'isolement et de solitude étaient très forts, et très difficiles à vivre. Je pense avoir compris intuitivement que ma seule échappatoire serait la maîtrise de la lecture. J'avais déjà le goût des livres pour enfants, mais la lecture m'a comme libéré. Je me suis plongée dans toutes sortes d'ouvrages. Ma maîtrise du français et mon vocabulaire viennent probablement de là.

*Est-ce votre maîtrise de la langue française qui vous a permis de faire face aux difficultés scolaires et sociales ?*

Oui, ainsi que la découverte de la langue des signes. J'avais commencé à l'apprendre à l'adolescence, mais les cours à Blois étaient faits pour des entendants et je ne fréquentais pas d'autres sourds de mon âge. L'usage véritable de la LSF s'est faite pour moi à mon entrée à l'EFPP, à Paris. Je traversais une période vraiment difficile et le fait de rencontrer d'autres sourds et de pouvoir communiquer avec des personnes "comme moi" pour la première fois fut un véritable soulagement. Cela m'a permis de véritablement m'épanouir. Avec le recul, je me rend compte que je m'en suis très bien sortie côté communication, parce que j'étais naturellement assez douée. Pourtant, psychologiquement et affectivement, mon parcours jusqu'à l'âge adulte a été extrêmement dur et éprouvant.

*Pensez-vous qu'un dépistage systématique précoce puisse éviter à d'autres les difficultés que vous avez rencontrées ?*

Je suis très favorable au dépistage systématique, mais je trouve qu'il est extrêmement grave d'annoncer une surdité à J+2 car je pense que cela perturbe la relation mère-enfant. Ce n'est plus un enfant mais un handicap que l'on donne aux parents. Je pense qu'il vaut mieux dépister vers l'âge de 6 mois : il est encore temps d'appareiller et de prendre en charge car les parents ont pu tisser avec l'enfant des liens non faussés par la tristesse. A mon avis, il serait nécessaire de faire une campagne médiatique ininterrompue au sujet du dépistage, et de convoquer les parents pour faire tester l'audition de leur enfant. Certains parents choisiraient peut-être de ne pas venir, mais il s'agirait d'un choix respectable : les parents sont en droit de refuser un test. ♦

*Propos recueillis par C. Coppin*